



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 15 JUIN 2020 À 15H

Centre administratif de l'Eurométropole  
Bureau du 9<sup>ème</sup> étage et visioconférence  
Convocation du 5 juin 2020

Membres en exercices :	30 titulaires	Membres présents :	13 titulaires
	30 suppléants		2 suppléants

### Délibération n°356 du Comité syndical

#### **3. Compte administratif 2019**

Le Comité syndical doit délibérer avant le 31 juillet 2020, sur l'approbation du compte administratif 2019.

Celui-ci fait apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement	excédent	+	21 454,04 €
Section d'investissement	déficit	-	52 013,35 €

Ces résultats correspondent à ceux du compte de gestion du comptable du syndicat mixte pour le SCOTERS.

Après avoir entendu le rapport de M. Robert HERRMANN, Président,  
Considérant que M. Justin VOGEL, 2<sup>ème</sup> vice-président, a été désigné par le comité syndical, à l'unanimité, pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,  
Constatant que le Président est sorti au moment du vote,

*Le Comité syndical,  
Sur proposition du Vice-président  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité*

*Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du syndicat mixte,*

*APPROUVE le compte administratif du syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2019 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :*

**Section de fonctionnement – Dépenses****Chapitres**

011 Charges à caractère général	119 820,13 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	161 878,17 €
65 Autres charges de gestion courante	75001,96 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	28 693,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>385 394,05 €</b>

**Section de fonctionnement – Recettes****Chapitres**

74 Dotations, subventions et participations	398 743,00 €
75 Autres produits de gestion courante	1 925,34 €
77 Produits exceptionnels	6 179,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>406 848,09 €</b>

Résultat	<b>+ 21 454,04 €</b>
Résultat reporté	<b>+ 240 814,16 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	<b>+ 262 268,20 €</b>

**Section d'investissement – Dépenses****Chapitres**

20 Immobilisations incorporelles	81 539,80 €
21 Immobilisations corporelles	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 539,80 €</b>

**Section d'investissement – Recettes****Chapitres**

10 Dotations, fonds divers et réserves	832,66 €
28 Amortissements des immobilisations	28 693,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 526,45 €</b>

Résultat	<b>- 52 013,35 €</b>
Résultat reporté	<b>+ 204 573,58 €</b>
<b>Résultat d'investissement cumulé</b>	<b>+ 152 560,23 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de :

La transmission à la Préfecture le **24 JUIN 2020**La publication le **24 JUIN 2020**Strasbourg, le **24 JUIN 2020**

Le Président  
Robert HERRMANN

